

Avoine de Norvège

M. l'abbé F. Catellier, curé de St. George (Beauce), nous permet d'annoncer que de la semence de huit minots d'avoine de Norvège, il en a récolté 135½ minots, quoique la saison n'ait pas été favorable. Son frère, M. Hubert Catellier, de cinq minots, il en a récolté 160 minots.

La propreté à l'égard des animaux

Il est reconnu par tous les cultivateurs que la propreté est l'un des éléments principaux d'une bonne hygiène pour les animaux; cependant, les habitants des campagnes ne mettent pas toujours ces préceptes en pratique, et tout cela par négligence ou bien encore pour économiser quelques heures de main d'œuvre. C'est là, sans contredit, une triste et déplorable économie, qui certainement ne remplit pas la poche de celui qui en fait usage. C'est encore un vain préjugé de croire que les bœufs s'engraissent mieux lorsqu'on laisse sur leur culotte une certaine quantité de croûtes, et cependant il suffit de réfléchir un instant pour se convaincre tout-à-fait du contraire. En effet, qu'un homme place sur sa tête une matière quelconque propre à lui coller les cheveux ensemble et sur la chair, il éprouvera des tiraillements peu agréables et même de très-grandes douleurs, et de plus, s'il n'observe aucune des règles de la propreté, la vermine s'emparera de lui et lui causera des tourments inouïs. C'est là un fait élémentaire. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les animaux, qui se déplaient dans la saleté tout autant et peut-être plus que certains hommes? La propreté est donc une règle d'hygiène que les éleveurs de bestiaux doivent observer avec le plus grand soin. Nous avons toujours entendu dire que la brosse et le pétril, c'est-à-dire le panage bien fait, étaient aussi utiles qu'une bonne alimentation.

Petite chronique

— Sur demande faite à quelques ministres de la Puissance du Canada par des membres de la Chambre des Communes, amis de la *Gazette des Campagnes*, pour obtenir l'exemption des frais de poste de ce journal, il a été répondu que la diminution des revenus occasionnée par le changement des frais de poste sur les lettres, de cinq centins à trois centins, ne leur permettait pas de faire cette libéralité à l'égard des journaux agricoles.

— Le département du Revenu de l'Intérieur pour la Puissance du Canada annonce une recette de \$4,410,316 pour l'année 1869-70, soit une augmentation de \$654,695 sur l'année précédente.

Le budget de la Puissance du Canada est actuellement soumis à la considération des membres de la Chambre des Communes. L'agriculture et l'immigration y sont pour une bonne part dans les dépenses. On propose la somme de \$360,000 pour faire face à la dépense occasionnée pour le recensement, durant l'année expirant le 30 juin 1872 — \$18,212 pour le traitement des agents et employés de l'immigration; \$12,000 pour frais de route et dépenses contingentes en Europe et en Canada; de plus \$45,000 pour faire face aux dépenses probables de l'immigration.

Esperons que ces énormes sommes, scrupuleusement dépensées, amèneront dans notre Canada l'abondance et la prospérité.

— Nous regrettons de voir que la maladie de l'émigration se fait sérieusement sentir dans le comté de Kamouraska. Des familles entières partent pour les Etats-Unis. Quel remède apporter à ce grand mal? Ce ne sont certainement pas les brochures que les américains font circuler dans nos endroits qui les attirent aux Etats-Unis. Quelques écus que nos jeunes canadiens font sonner aux oreilles de leurs parents lorsqu'ils viennent les visiter, suffisent pour les convaincre qu'aux Etats-Unis on y trouve des mines d'or.

Que nos gouvernements encouragent l'agriculture par tous les moyens possibles, qu'ils établissent d'une manière effective des sociétés de colonisation, que les associations manufacturières et industrielles aient le plus ferme appui des gouvernements, sans s'inquiéter si ceux qu'ils ont mission d'encourager appartiennent à un parti politique plutôt qu'à un autre. Alors, soyons-en sûrs, le mal disparaîtra; mais à ces conditions seulement.

SUCRE DU PAYS DU PREMIER CHOIX.— Il nous a été donné de voir et de goûter du sucre du pays fabriqué à St Hilaire d'après la direction de M. Cheval, député du beau comté de Rouville.

Vraiment, quand nous portons les yeux sur ce sucre noir, bêtard, sale, répugnant à la vue et à l'odorat, que l'on vend sur nos marchés, il est impossible de se demander la raison d'être de la différence qui existe entre le premier et le dernier de ces produits. Or, cette différence est due aux causes suivantes: Pour fabriquer du sucre comme celui que fabrique M. Cheval, il s'agit tout simplement: 1o. de substituer aux auges de bois des chaudières de fer blanc. 2o. bien couler l'eau, 3o. observer la plus grande propreté dans toutes les opérations de la fabrication. Par contre, pour fabriquer du sucre noir, bêtard et sale, il faut:

1o. avoir des auges remplis de feuilles de l'automne, et ne jamais les nettoyer. 2o. vider l'eau dans des harriques sales et remplies de feuilles. 3o. ne jamais couler l'eau. — C'est le moyen le plus simple, mais, disons-le, le plus irrationnel pour la raison que les produits de cette fabrication n'atteignent jamais sur nos marchés un plus haut prix que 8 ou 9 sols; tandis que la première qualité se vend de 18 à un chelin la livre. Espérons que l'exemple donné par le député du comté de Rouville sera suivi ailleurs et que nos habitants de partout se hâteront de mettre de côté cette déplorable habitude de vouloir toujours s'en tenir à l'ancien système routinier quand ce système ne vaut plus rien. — *Courrier d'Outaouais.*

— La Société d'Agriculture du comté de Beauharnois a voté \$100 pour venir en aide aux payans nécessiteux de France.

RECETTES

Mastic pour coller très-solidement le bois avec des matières d'une autre nature, par M. le docteur Ellsner

On a souvent besoin de coller des objets en bois avec d'autres en métal, en verre, en pierre, etc. Le mastic suivant, d'après les expériences de l'auteur, satisfait parfaitement à ces conditions:

On fait bouillir de la colle forte de menuisier avec de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait atteint la consistance convenable pour l'assemblage des objets en bois. On y ajoute autant de cendre de bois tamisée qu'il en faut pour l'épaisseur au même point qu'un vernis. On enduit alors de cette masse encore chaude les surfaces que l'on veut réunir, et on les presse l'une contre l'autre. Après le refroidissement et la dessiccation, ces surfaces se trouvent si fortement unies, que pour les séparer il faut un très-grand effort, et que l'on voit souvent les surfaces de rupture être différentes de celles qui ont été assemblées par la colle. Des pierres à aiguiser, ainsi montées sur le bois, et des poignées en bois pour les palettes à broyer les couleurs, assemblées avec ce mastic, ont déjà résisté, pendant une année, à tous les efforts qui pouvaient les désunir.

Moyen de donner au pain une saveur agréable

Ce procédé, proposé par un boulanger d'Orchies, se recommande par sa simplicité, qui le rend applicable en petit comme en grand, et par le double avantage d'augmenter en même temps le poids et la quantité du pain. Voici en quoi il consiste:

Faire bouillir le son ou la recoupe pendant un quart d'heure environ, en agitant continuellement avec une cuillère de bois; filtrer avec expression au moyen d'une grosse toile, et se servir de cette eau pour pétrir. Le son déposé dans l'eau, outre la farine qu'il contient, un principe rapide et aromatique qui communique au pain une saveur très-agréable. L'augmentation est d'environ un huitième.

Moyen pour guérir les blessures des chevaux

Pour guérir les écorchures ou les contusions faites par les colliers et les traits, il suffit de les imbiber plusieurs fois par jour avec une compresse trempée dans le fiel de porc. On se servira le plus possible d'un fiel vieux, bien préférable au nouveau. La guérison s'opérera ainsi très-prompement.